

## Caractéristiques du fonds structuré

**L**e fonds structuré est un instrument financier que vous pouvez déposer sur un compte titres, un PEA, ou inclure dans un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. Vous pouvez le rencontrer dans votre vie privée ou professionnelle. C'est une classe d'actifs construite sur mesure qui offre des solutions spécifiques, avec des rémunérations particulières.

### En quoi consiste-t-il ?

C'est un mélange de produits financiers qui, une fois combinés, offre des profils de rendement très différents et permettent ainsi de répondre aux besoins assez larges des investisseurs. Ces produits sont bâtis avec en base un sous-jacent (ou un indice de référence), lequel peut être de nature très différente (un indice, un panier de valeurs...).

La durée de vie des fonds structurés varie selon le produit proposé (10 ans le plus souvent). Ils distribuent un rendement (ou coupon) sous certaines conditions. Les montants versés peuvent varier d'un produit à l'autre.

### Une performance définie à l'avance...

L'intérêt de ce type de produit est que votre performance – qui peut être positive, nulle ou négative – est définie contractuellement à l'avance. Son niveau variera donc suivant que telle ou telle condition est réalisée ou non. Ainsi ce peut être un coupon versé annuellement, sous réserve d'une certaine évolution de l'actif sous-jacent retenu à tel ou tel moment.

### Différents niveaux de protection

Certains produits proposent une garantie totale du capital net investi quelle que soit l'évolution de l'indice sous-jacent par rapport à son niveau initial. En contrepartie, le rendement susceptible d'être obtenu sera plus limité.

D'autres ne proposent une protection totale de votre capital que dans la mesure où l'indice de référence ne baisse pas de plus de x% par rapport

à son niveau initial (exemple : baisse inférieure à 40%). Si la baisse de l'indice est plus importante (exemple baisse supérieure à 40%), alors vous subissez l'intégralité de cette baisse. En contrepartie, vous pouvez obtenir des rentabilités nettement supérieures à celles du premier cas ci-dessus si l'évolution de l'indice est positive ou nulle.

### Des sorties prédéfinies

Les sorties sont elles aussi prédéterminées, tout en étant aléatoires. Elles sont programmées en cours de vie, mais uniquement si certains objectifs sont atteints. S'ils ne le sont pas, il faudra patienter et cette attente peut durer jusqu'à l'échéance.

### Risques à échéance

Comme nous l'avons vu précédemment, certains produits aboutiront à une perte en capital plus ou moins importante ou à un résultat total nul. Il existe aussi un risque de change ou de défaut de l'émetteur. Ces 2 derniers risques peuvent être réduits avec une couverture de change et un choix d'émetteur bien noté.

### Durant la vie du produit

La sortie anticipée du produit peut obliger l'investisseur à retrouver un nouveau support pour son capital. Mais on peut également envisager cette sortie anticipée comme une opportunité car, dans certains cas, vous obtiendrez aussi une bonne rentabilité sur une courte durée (exemple : 8,50% l'an). Le risque est aussi l'illiquidité car si vous avez besoin de sortir avant

l'échéance finale des 10 ans par exemple, vous sortez à cours inconnu et vous perdez votre protection du capital.

Enfin, ce qui n'est pas simple, c'est de prévoir la durée finale du produit. Serez-vous remboursé avant l'échéance ou devrez-vous attendre celle-ci ? Le mieux est de prévoir que l'on ne puisse pas sortir avant l'échéance.

### Des exemples pour votre trésorerie

*Exemple 1* – Vous pouvez opter pour un produit très sécuritaire garantissant 100% de votre capital, et ce quelle que soit l'évolution de l'indice à la baisse, à condition de le conserver jusqu'à l'échéance (soit 12 ans) !

La contrepartie : un rendement faible, de l'ordre de 2,70%. Ce rendement est distribué annuellement si l'indice enregistre une performance positive ou nulle par rapport à sa valeur initiale. La sortie anticipée éventuelle n'intervient qu'à compter de l'année 4. Dans cet exemple, l'indice de référence est indexé sur les actions France et Allemagne.

*Exemple 2* – Vous pouvez également choisir ce produit plus dynamique, mais très liquide, à constatation de performance quotidienne après l'année 1. Le produit prend automatiquement fin par anticipation dès que l'indice sous-jacent est positif ou nul par rapport à sa valeur initiale. Et l'investisseur perçoit son capital initial majoré de 8,50% (avant frais) l'an par année écoulée (calcul prorata temporis en cas d'année incomplète).

Ce produit a une durée de vie de 10 ans. À ce terme (le produit n'ayant pas été

## Gestion du patrimoine

clôturé par anticipation), si la performance est positive ou nulle, l'investisseur perçoit alors 8,50% par année écoulée, soit 185,07% du capital investi à l'origine (gain de 0,0233% par jour calendaire).

Si la performance de l'indice est négative, mais inférieure à -40% par rapport à son niveau d'origine, l'investisseur se voit rembourser l'intégralité de son capital investi. En revanche, si elle est négative et supérieure à -40% (exemple : -50%) par rapport à son niveau d'origine, l'investisseur subit l'intégralité de la baisse de l'indice.

### Inconvénients

Parmi les inconvénients relatifs à ces produits, citons le gain plafonné\* – la durée du produit pouvant varier de 1 à 10 ans –, et le risque de perte partielle en capital plus ou moins important.

### Conclusion

Si vous souhaitez diversifier vos placements, garantir votre capital en acceptant un gain plus faible ou vous donner la possibilité d'obtenir un gain plus élevé, moyennant un risque plus important mais inférieur à celui des marchés car vous bénéficiez d'une certaine protection, alors vous devriez

pouvoir trouver votre bonheur dans ce type de produits, sous réserve de bien les étudier !

*\* Précision – le gain potentiel proposé par ces produits est plafonné. Ainsi, si l'indice monte fortement, vous ne pourrez pas bénéficier de l'intégralité de cette hausse.*



**Catherine Bel**

*catherinebel@*

*patrimoinepremier.com*

*Patrimoine Premier*

*CIF n°A043000 CNCGP Assoc. agréée par l'AMF*